

1^o *Sens*.—Pour le sens il faut tâcher de bien comprendre la version dans son ensemble, et, cela fait, on traduit, en cherchant dans le dictionnaire le sens des mots qu'on ne connaît pas, (1) non-seulement dans leur espèce, mais encore dans les espèces de la même famille; ainsi, pour *abjectus*, on pourra lire, outre ce mot, *abjicere*, *abjectio*, *abjecte*. On fait aussi attention aux mots redondants, c'est-à-dire aux mots qui, sans rien ajouter au sens, ne sont employés que pour l'harmonie : tels sont souvent les verbes *versari*, *habere*, *solere*, *videri*, *viderim*, etc.

2^o *Tour de phrase*.—Le latin aime le tour passif, et le français le tour actif : on peut donc quelquefois tourner le passif latin en actif français. Exemple : *Darius ab Alexandro superatus est*, Alexandre vainquit Darius.

Beaucoup de tours de phrase latins ont passé dans notre langue ; mais il y en a qui n'y sont pas reçus, et qu'il faut remplacer par des équivalents.

Exemples : *valde insaniant qui*, qu'ils sont insensés, les hommes qui !

Pulchrè superbient,... avec quel orgueil...

3^o *Expression*.—L'expression, pour être juste, ne doit être ni contre le sens, ni en dehors, ni au-delà, ni en deçà du sens, mais *dans* le sens. Or, des neuf parties du discours qui composent un texte, il y en a quatre, le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe qui sont souvent intraduisibles par des mots de leur espèce. Alors il faut changer l'espèce du mot.

Exemples : *Damna praeteritū temporis diligentī praesentis usu sarcenda*. Il faut réparer la perte du temps passé par notre *diligence* à user du présent.

(1) Aux examens pour lesquels l'usage du dictionnaire est autorisé.